

# ACTION URGENTE

## MYANMAR. U GAMBIRA A BESOIN DE SOINS MÉDICAUX D'URGENCE

**U Gambira a été transféré de la prison de Kale, dans la division de Sagaing, à la prison de Myaungmya, dans la division de Ayeryawady. Cette prison se trouve à plus de 600 kilomètres (c'est-à-dire encore un peu plus loin que la prison de Kale) de la ville de Meiktila, où vit la famille de U Gambira.**

**U Gambira** a toujours besoin de soins médicaux de toute urgence pour les blessures qu'il a subies en 2009, lorsqu'il était détenu à la prison de Hkamti, au nord de Kale. Il semble qu'il ait été torturé à cette époque pour avoir demandé la permission de faire de l'exercice. Des gardiens l'auraient enchaîné et menotté à une chaise avant de lui mettre un tissu dans la bouche et un sac en tissu noir sur la tête. Ils l'auraient ensuite frappé à la tête avec un bâton. U Gambira serait resté menotté à la chaise pendant de longues périodes, au cours desquelles les gardiens l'ont nourri à la cuiller. Il a été transféré à la prison de Kale le 12 mai 2009, puis à la prison de Myaungmya aux alentours du 16 novembre 2011.

U Gambira était détenu à l'isolement dans la prison de Kale, dans le nord du Myanmar. Certains anciens prisonniers qui ont pu lui rendre visite ont affirmé qu'il a du mal à parler et qu'il a des cicatrices et des marques sur plusieurs parties du corps, y compris les mains et les bras. De plus, cet homme souffrirait plusieurs fois par semaine de graves maux de tête qui le feraient crier de douleur. À chaque fois, les gardiens de la prison lui injectent une substance qui le plonge dans le sommeil pendant environ cinq heures. À son réveil, il est hébété et a beaucoup de mal à s'exprimer. On craint que U Gambira soit drogué au lieu d'être véritablement soigné. On pense qu'il n'a reçu aucun traitement approprié depuis qu'il a été torturé.

Attention : l'une des adresses indiquées ci-après a changé. Les copies des appels doivent désormais être envoyées au ministre de la Santé et non plus aux autorités carcérales.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :**

- demandez que U Gambira soit admis immédiatement dans un hôpital pour passer un examen médical complet et indépendant et recevoir tous les soins nécessaires ;
- incitez les autorités à libérer cet homme immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu seulement en raison de ses activités militantes pacifiques ;
- priez-les instamment de diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur les actes de torture qu'il aurait subis, de rendre les conclusions publiques et de traduire les responsables présumés en justice ;
- précisez que la torture et les autres formes de mauvais traitements sont strictement interdites par le droit international.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 5 JANVIER 2012 À :**

Ministre de l'Intérieur

**Lt Gen Ko Ko**

Ministry of Home Affairs

Office No. 10

Nay Pyi Taw

Myanmar

Fax : +95 67 412 439

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

Président de la Commission nationale  
des droits humains

**U Win Mya**

Myanmar National Human Rights

Commission

27 Pyay Road, Hline Township

Yangon

Myanmar

Fax : +95 67 412 439

Formule d'appel : *Dear Chairman, /*

Monsieur,

**Copies à :**

Ministre de la Santé

**Dr. Pe Thet Khin**

Building 4

Nay Pyi Taw

Myanmar

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays (adresse(s) à compléter) :**

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 319/11. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ASA16/006/2011/fr>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## MYANMAR. U GAMBIRA A BESOIN DE SOINS MÉDICAUX D'URGENCE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

U Gambira purge une peine de 63 ans de prison en raison des activités pacifiques qu'il a menées pendant les mouvements de protestation antigouvernementaux de grande ampleur qui ont débuté en août 2007 au Myanmar. Cet homme est l'un des membres fondateurs de l'Union des moines de Birmanie, créée en septembre 2007, et il a appelé de dizaines de milliers de moines à participer aux manifestations. Il a été condamné en novembre 2008 à l'issue d'un procès inique.

Nom : U Gambira  
Genre : homme

Action complémentaire sur l'UA 319/11, ASA 16/009/2011, 24 novembre 2011